

PROGRAMME DE DPC – E-LEARNING

Télésanté et soins infirmiers

Validité du programme : avril 2024 – décembre 2025

Périodicité de révision : annuelle selon l'actualité réglementaire, professionnelle ou scientifique

Version 1 - juillet 2024

CONTEXTE ET BESOINS

Les pratiques de soins en télésanté s'étendent dorénavant aux pratiques infirmières à domicile. En effet, celles-ci peuvent désormais sous conditions réaliser une diversité d'actes tels que le télésoin, la demande de télé-expertise, la contribution à un acte de téléconsultation. Il est donc important de bien calibrer cette pratique car elle nécessite un équipement spécifique, la vérification de l'éligibilité des patients et des situations concernées, et des conditions de réalisations particulières. L'avenant n°9 à la Convention Nationale organisant les rapports entre les infirmiers et l'assurance maladie signé le 27 juillet 2022 vient appuyer une des priorités de « Ma santé 2022 », celle de déployer les pratiques du numérique en santé. Il est donc essentiel pour les infirmiers-ères d'évaluer et d'améliorer leurs pratiques dans ce domaine et de se former à ces pratiques.

Ce programme intégré de DPC est appuyé sur l'orientation prioritaire de DPC n°11 : Numérique en santé. Il comporte une composante de formation continue et une composante d'EPP par l'audit clinique ciblé.

RESULTATS : Nouveau programme 2024

PUBLICS CONCERNES Infirmiers DE

PRE REQUIS Aucun

DUREES/MODALITES

7h en e-learning

Période ouverte de formation : 5 mois. Une fois le programme terminé, les contenus restent accessibles durant toute la durée de la période ouverte de formation

DELAIS D'ACCES Les inscriptions sont possibles jusqu'à la veille de la formation

ACCESSIBILITE Pour les personnes en situation de handicap, merci de contacter : Hélène Courant helene.courant@isis-infirmiers.com

METHODES ET SUPPORTS PEDAGOGIQUES

Ce programme est composé plusieurs modules alternant des méthodes pédagogiques affirmatives, interrogatives et actives. Chaque module comporte des activités cognitives, des exercices d'entraînement, des activités d'interpellation, des activités de synthèse et d'évaluation de la compréhension des notions abordées.

La méthode de DPC utilisée pour l'EPP est l'audit clinique ciblé, permettant aux apprenants d'évaluer leurs pratiques professionnelles réelles par comparaison à un référentiel de bonnes pratiques.

Les supports pédagogiques, téléchargeables au format numérique en fin de formation, comportent les messages clés de la formation, un recueil de fiches pratiques, et un support de traçabilité de la démarche d'EPP (grille d'audit, référentiel, et plan d'actions d'amélioration des pratiques individuelles).

METHODES D'EVALUATION

Un test de positionnement (pré test) est réalisé en début de programme, avec restitution immédiate des résultats individuels, balayant les notions essentielles du programme. Les réponses argumentées sont apportées tout au long du programme.

Le dispositif d'évaluation global du programme s'appuie sur les 3 premiers niveaux du modèle de Kirkpatrick :

- 1^{er} niveau : questionnaire à l'issue immédiate de la formation mesurant les réactions et le niveau de satisfaction des participants
- 2^{ème} niveau : questionnaire mesurant les acquis à la fin de la formation (post test).
- 3^{ème} niveau : évaluation des comportements professionnels via l'audit clinique

Des évaluations intermédiaires sont prévues en fin de module afin de permettre à l'apprenant de vérifier sa compréhension des notions abordées dans le module, via la restitution immédiate des résultats individuels et des feed back.

SPECIFICATIONS TECHNIQUES ET MODALITES D'ACCOMPAGNEMENT

La formation est accessible via une plateforme LMS, sur un ordinateur (PC ou Mac), une tablette ou un smartphone. Elle nécessite une bonne connexion internet et l'activation de la fonctionnalité son.

Les données et modalités d'accès transmises aux apprenants via un courriel dédié sont personnelles et inaccessibles.

Un forum pédagogique est accessible sur le LMS pendant toute la durée de la période ouverte de formation, animé par un formateur expert pour répondre aux questions individuelles et organiser les échanges asynchrones. Le formateur assure le suivi pédagogique tous les jours ouvrés de 9h à 17h.

Un support technique est également proposé, assuré via le forum ou un bouton dédié. Il ne concerne que les problématiques d'accès à la formation, l'environnement de formation et l'accès aux contenus et supports pédagogiques. La personne responsable assure le suivi technique des apprenants tous les jours ouvrés de 9h à 17h.

SESSIONS ET FINANCEMENTS

Voir les dates de sessions et les possibilités de financement sur <https://www.isis-sante.fr/>

PROFIL(S) FORMATEUR(S)

Infirmier formateur ayant une expérience du libéral et/ ou en activité, expert en télésanté.

OBJECTIFS

L'objectif général de ce programme vise à permettre

- D'accompagner les infirmières dans l'évolution de leurs pratiques
- De contribuer ainsi à la qualité, la pertinence et à la sécurité des soins impliquant des actes de télémédecine.

La formation permettra à chaque participant de :

- Maitriser la réglementation et les bonnes pratiques en télésanté
- Pratiquer la télésanté en lien avec l'équipe de soin et l'utilisateur
- Evaluer et améliorer ses pratiques à l'appui du dispositif d'audit

PROGRAMME

Présentation du programme et son déroulement, et de l'environnement de la plateforme d'apprentissage

Introduction et test de positionnement

E-learning – EPP – Durée = 1h	E-learning – 4 modules - Durée = 2h
<p>Evaluation des pratiques professionnelles relatives à la pertinence, la qualité et la sécurité des actes de télésanté</p> <ul style="list-style-type: none"> - Présentation de la grille d'audit, son référentiel et de la procédure de réalisation de l'audit - Recueil des données nécessaires - Enregistrement des résultats - Restitution des résultats et plan d'actions d'amélioration 	<p>Cadre légal, réglementaire, législatif, enjeux</p> <ul style="list-style-type: none"> - Priorités de santé publique - Ethique et déontologie - Sécurité numérique et protection des données - Cadre conventionnel IDE - Évaluation intermédiaire des acquis <p>Les différents actes de télésanté</p> <ul style="list-style-type: none"> - Évaluation intermédiaire des acquis <p>Rôles et responsabilités des différents acteurs</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les acteurs de la télésanté - Place et rôle de l'IDE - Évaluation intermédiaire des acquis <p>Préparation du projet en télésanté Les stratégies thérapeutiques</p> <ul style="list-style-type: none"> - Éligibilité et consentement du patient - Mise en œuvre - Évaluation intermédiaire des acquis
E-learning – 2 modules - Durée = 3h	E-learning – EPP – Durée = 1h
<p>Les outils de télésanté</p> <ul style="list-style-type: none"> - Equipement et environnement - Facturation, traçabilité <p>Bonnes pratiques en télésanté</p> <ul style="list-style-type: none"> - Recommandations HAS - Recueil de données et synthèse clinique - Dysfonctionnements et incidents - Cas d'application : les actes de télésoins, recours à la téléexpertise, accompagnement à la téléconsultation - Évaluation intermédiaire des acquis 	<p>Réévaluation des pratiques professionnelles relatives à la pertinence, la qualité et la sécurité des actes de télésanté</p> <ul style="list-style-type: none"> - Après une période de 3 mois, nouveau recueil des données nécessaires à l'appui de la grille d'audit - Enregistrement des résultats - Restitution des résultats et bilan du plan d'actions d'amélioration

Post test : évaluation des acquis

Conclusion et clôture